

## INTERVENTION CT DU 4 AVRIL 2013 CGT-SOLIDAIRES

La CGT Finances Publiques 13 et Solidaires Finances Publiques 13 profitent de cette instance pour réaffirmer notre opposition résolue à l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2013.

Les 3 organisations ici présentes (CGT, Solidaires et FO), appellent nationalement à se mobiliser le 9 avril contre l'ANI.

Chaque jour confirme encore davantage, s'il en était besoin, que le Président de la République, le Premier ministre et son gouvernement mettent en œuvre une politique d'austérité qui va au devant des désirs du MEDEF.

Dans la Fonction publique, confrontés aux coupes massives dans les dépenses publiques socialement utiles, les agents sont malheureusement aux premières loges de ces multiples régressions, avec, notamment, un pouvoir d'achat en berne et des amputations continues dans l'emploi public.

Viennent en outre s'ajouter à ces inadmissibles – et contre productives – inclinaisons budgétaires, un projet d'acte III de la décentralisation affaiblissant encore plus le rôle de l'Etat et mettant en concurrence les territoires et une MAP qui ressemble trop à une prolongation de l'insupportable RGPP.

Ironie de l'histoire c'est le ministre Woerth qui avait annoncé la vente du site de Ste Anne et c'est le ministre Cahuzac qui devait suivre le dossier.

Ironie de l'histoire car l'un a mis en place la RGPP, l'autre voulait poursuivre la MAP et tous les deux se retrouvent poursuivis par la justice.

Les 2 étaient favorables à la lutte contre la fraude fiscale, les deux supprimèrent les emplois sans vergogne.

Il semblerait, c'est le moins que l'on puisse dire, que les formations à la déontologie ne devraient pas être prioritairement diligentées aux agents qui sont considérés dans ces stages comme des fraudeurs potentiels mais à d'autres !!!

Sur Ste Anne nous avons affaire à un projet incohérent.

Depuis près de 4 ans avec les agents de Ste Anne nous nous mobilisons pour que le site ne soit pas vendu et pour y maintenir les services de Finances Publiques.

Une première étape a été franchie le 15 novembre 2012 date à laquelle le directeur général annonçait une suspension de la vente avec la volonté de revitaliser le site.

Cette décision fut un désaveu cinglant de l'équipe de direction locale qui n'avait qu'un objectif : brader le site au spéculateur et désorganiser les missions foncières, fiscales et topographiques.

Le 15 novembre 2012 le directeur général annonçait même le maintien sur le site du contrôle fiscal c'est à dire des brigades de vérification et du pôle contrôle expertises.

Votre esprit revancharde, voulant à tout prix poursuivre la RGPP, vous incite à délocaliser le PCE.

Vous ajoutez dans le document du CT que c'est avec l'aval du directeur général.

Donc de 2 choses l'une :

Soit le directeur général est parlé sans réfléchir et il faut qu'il assume ses actes et décisions.

Soit dans votre volonté de liquider Ste Anne vous avez interprété les paroles du DG.

Dans les 2 cas cette décision est inique.

Que dire aussi de l'attitude de la direction qui avant même ce CT planifie et organise des visites soit de la préfecture de police ,soit des services de l'immobilier de la DG ou autres comme si le CT s'était déjà tenu.

C'est comme toujours par le mépris que vous traitez les agents au travers des OS .

Lors de sa visite à Marseille, Madame Lebranchu qui recevait les organisations syndicales en Août 2012 avait souligné l'incohérence de la politique immobilière dans le département .

Les agents de la DDPP 13 avec le soutien de leur direction obtenaient le maintien de leur service sur Borde.

Ainsi elle remettait en cause la décision unilatérale de la DRFIP 13 visant à expulser la DDPP 13.

Cette décision ministérielle démontre à elle seule l'incohérence du SPSI de cette direction disqualifiant au passage toute l'équipe de direction qui

a dans l'opacité totale travaillé sur ces projets néfastes aux services publics.

Pour autant fier de votre projet vous voulez délocaliser les futurs SIP, le SIE et France Domaine.

Pour mémoire il y a près de 5ans les anciennes DSF 131 et TG13 avaient comme projet le maintien de ces services sur Ste Anne.

Ainsi vous bafouez vos propres arguments !

Vous préférez dilapider l'argent public en louant des locaux dans le parc privé.

Ne serait-il pas plus sage de réfléchir sur la gestion du patrimoine de l'état ?

Si comme vous ne cessez de l'indiquer il y a de la place sur Borde Prado Liandier pourquoi ne pas transférer les services périphériques avec l'accord des agents sur Borde Prado Liandier?

Et ainsi répondre à l'attente de la population en maintenant sur Ste Anne l'ensemble des services des Finances Publiques déjà en place.

Jusqu'au bout nous poursuivrons notre lutte contre votre volonté de démanteler ou de délocaliser les services des finances publiques en imposant la mobilité forcée.